



Doc. 13304
30 septembre 2013

L'évolution de la procédure de suivi de l'Assemblée (juin 2012 – septembre 2013)

Amendement¹ n° 4

Dans le projet de résolution, au paragraphe 4, remplacer les mots « autorités de fait des régions séparatistes » par les mots suivants :

« autorités d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud ».

Déposé par:

FETISOV Vyacheslav, Fédération de Russie, GDE
GORBUNOV Guennady, Fédération de Russie, GDE
SHAMKOV Yury, Fédération de Russie, GDE
SLUTSKY Leonid, Fédération de Russie, SOC
SUDARENKOV Valeriy, Fédération de Russie, SOC
TARLO Evgeny, Fédération de Russie, GDE

1. 2013 - Quatrième partie de session

